

NEWSLETTER

LE BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL DE L'APAJH DE LA CREUSE




PROJET ASSOCIATIF RETOUR SUR LES DERNIERS EVENEMENTS

- **Fin des séminaires :**

Mardi 14 mai a eu lieu le dernier séminaire consacré à la co-construction des axes du projet associatif.

Pour rappel, trois journées de séminaires ont été organisées dans lesquelles, partenaires, familles, professionnels, administrateurs et personnes accompagnées, en groupes, ont pu travailler sur les trois axes du projet :

AXE 1 : Repenser nos pratiques professionnelles à l'aune des changements de publics et de l'appui nécessaire au milieu ordinaire.

AXE 2 : Apporter des réponses dans et hors les murs aux enjeux identifiés par les personnes : vieillissement, habiter chez soi et vie affective, intime, sexuelle et parentalité.

AXE 3 : Préparer le futur en expérimentant autour de l'expertise d'usage des personnes en situation de handicap et de leur famille.

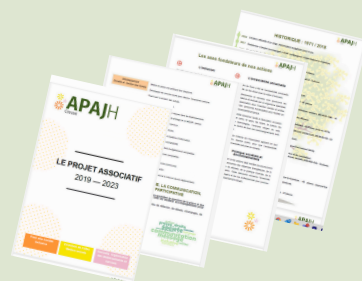
Encore un GRAND MERCI à tous nos professionnels, administrateurs, personnes accompagnées et partenaires qui se sont investis durant ces journées !

- **Place à l'écriture !**

Avec la fin des travaux de construction des axes, la phase d'écriture du projet peut enfin commencer.

Ce document sera construit sur la base de tous les travaux réalisés ces derniers mois : questionnaires, entretiens, ateliers, diagnostic, séminaires, etc. Il servira de guide et établira nos priorités pour les prochaines années autour des trois axes travaillés lors des séminaires.

Ce texte sera ensuite présenté et soumis au vote lors de l'**Assemblée Générale** de notre association qui se tiendra le **08 juillet**.



LES ACTIONS DE LA DÉMARCHE - PROJET ASSOCIATIF

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI-JUIN

08 JUILLET

...

DÉCEMBRE



ACCOMPAGNEMENT À L'ÉLABORATION DU PROJET ASSOCIATIF

- 14 mai : Dernier séminaire de travail sur les axes du projet.
- Début de la rédaction du projet associatif.



ACCOMPAGNEMENT AU DÉPLOIEMENT

Assemblée Générale
Validation du projet associatif



DIAGNOSTIC SOCIO-ORGANISATIONNEL

VIDÉO EXPLICATIVE



EN BREF LES ACTUALITES

- Circus Show à l'IME de Grancher !
- Lancement du compte Instagram EX AEQUO !
- Formation sur la fin de vie pour les professionnels de la MAS de Clugnat.
- Dernier réel sur Numéro DYS.
- L'APAJH recrute, rejoignez l'équipe !
- Marché des producteurs et Portes ouvertes pour EX AEQUO aux serres de Clocher.

L'intégralité des actualités sont à retrouver sur nos réseaux sociaux.



A LIRE

"Le 16 mai 2024, s'est déroulée la 9ème édition du comité interministériel du handicap.

Ce rendez-vous interministériel s'est tenu un an après la dernière Conférence nationale du handicap et a été l'occasion de faire un point d'étape complet sur la mise en œuvre des réformes annoncées par le président de la République en avril 2023.

Parce que le handicap concerne tous les pans de la vie, plusieurs membres du Gouvernement, associations, élus et personnes concernées ont répondu présentes à cette invitation..."



Pour lire la suite c'est par ici !

SMJPM : LA FIN D'UN SERVICE

Le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM) de l'APAJH de la Creuse a ouvert en 1983. A ses débuts, il fonctionnait pour l'essentiel grâce à des administrateurs et des comptables bénévoles. Ce sont ces derniers qui ont participé à la mise en route du service et son fonctionnement.

Depuis sa professionnalisation, le service était composé de deux Mandataires judiciaires, d'une secrétaire et d'une cheffe de service, placés sous la responsabilité du Directeur du pôle Habitat Vie Sociale.

Suite à la démission successive des deux salariés Mandataires, l'Association a diffusé une offre d'emploi pour un poste de mandataire judiciaire précisant l'obligation de Certificat National de Compétence (CNC) nécessaire au fonctionnement légal du service. Malheureusement, aucune candidature n'a été reçue. Le Conseil d'Administration prenant la mesure de la gravité de la situation qui remet en cause la continuité du service a donc pris la décision d'un dessaisissement de l'autorisation sans recrutement au 17 avril 2024.

Afin de trouver une solution pour assurer la continuité du service au bénéfice des 120 personnes dont la Juge des Tutelles nous a confié la charge, les membres du Bureau, conformément à la décision du Conseil d'Administration ont donc décidé, à l'unanimité, le 07 mai, une cessation de l'activité du service.

Les services de l'Etat ont validé le transfert en faveur de l'AECJF (Association Education Creuse Jeunes Familles) qui gère plus de 500 mesures à ce jour et qui sera prête à absorber les 120 mesures de l'APAJH. La secrétaire qui exerçait dans le service va, selon son souhait et l'appui de notre association, poursuivre son activité en intégrant l'AECJF.

Les bénéficiaires, déjà informés de ce changement, recevront bientôt un complément d'information de la part de l'AECJF afin de connaître le nom de leur nouveau mandataire.

